

POLITIQUE

arts, ○

CULTURE

et patrimoine

2024-2028



Publié par la Direction des communications de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Conception graphique : L'Infographe

Photos : Jacques Frenette

MISE EN CONTEXTE DU PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

En 2016, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se dotait de sa première politique culturelle et patrimoniale et d'un plan de développement culturel, dont la majorité des mesures ont été mises en œuvre.

Les objectifs de la démarche étaient de réaliser un diagnostic sur l'état de la situation, de définir les orientations de la Ville et de produire un plan de développement sur cinq ans, qui répondrait aux besoins et attentes des Montarvillois de tous âges ainsi qu'aux organismes du milieu.

En collaboration avec le comité consultatif sur les arts, la culture et le patrimoine, la Ville a tracé un portrait de la culture

à Saint-Bruno-de-Montarville et a procédé à une analyse de l'offre culturelle. Cette analyse a conduit le comité à poser un diagnostic stratégique dans le cadre duquel ont été identifiés les principaux enjeux rencontrés à Saint-Bruno-de-Montarville.

En février 2023, la Ville a procédé à une consultation publique réunissant de nombreux citoyens et intervenants culturels locaux. La consultation visait à recueillir le point de vue, les commentaires et les suggestions des citoyens et organismes sur les enjeux du développement culturel et patrimonial de Saint-Bruno-de-Montarville. À la suite de la consultation publique,

le Comité a élaboré une vision stratégique du développement culturel montarvillois et l'ébauche d'un plan d'action. Le plan d'action se traduit en mesures concrètes, en lien avec le plan de développement édicté par le MCC (Ministère de la Culture et des Communications).

À la suite de l'adoption par le conseil de la politique arts, culture et patrimoine et du plan d'action qui l'accompagne, la Ville négociera une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications afin de permettre la réalisation en partenariat des mesures prioritaires.

ENJEUX

En considérant les constats posés lors de la réalisation de l'ébauche de la politique, voici les principaux enjeux et défis à relever qui ont dû être pris en considération par la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville dans l'élaboration de sa politique et son plan d'action.



Le renforcement du **positionnement** culturel et patrimonial de Saint-Bruno-de-Montarville comme un des facteurs d'attractivité et de rétention des résidents, des visiteurs et des commerces.



Le positionnement des **infrastructures culturelles** en fonction des besoins.



L'innovation, la créativité et le dynamisme dans l'**offre culturelle** montarvilloise.

COMITÉ CONSULTATIF ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Alain Paré,
membre

Fannie Chapdelaine,
membre et vice-présidente

Andréanne Alain,
membre

Anne-Marie Sicotte,
membre

Raymond Bédard,
membre et président

Bernard Guilbert,
membre

Elyse Mathieu,
membre

Philippe de Breyne,
membre

Noémie Azoulay,
membre

Johanna Griffith,
membre

Sarai Gomez,
membre

Hélène Ringuet,
conseillère municipale,
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville



Présents sur la photo

Rangée du fond, de gauche à droite :

Johanna Griffith, Fannie Chapdelaine, Noémie Azoulay, Raymond Bédard, Hélène Ringuet - conseillère municipale, **Camille St-Onge** - chargée de projets patrimoine

Rangée avant, de gauche à droite :

Oléna Bedoieva - cheffe de division bibliothèque, **Elyse Mathieu, Sarai Gomez, Andréanne Alain, Martine Deschamps** - cheffe de division culture et patrimoine, **Anne-Marie Sicotte, Alain Paré**

VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

Une vision

En se projetant dans l'avenir, la ville de Saint-Bruno-de-Montarville souhaite réussir, en collaboration avec ses partenaires et citoyens à :

Faire de Saint-Bruno-de-Montarville un lieu où l'art, la culture et le patrimoine renforcent le sentiment d'appartenance et contribuent à la qualité de vie de l'ensemble de ses résidents et résidentes.

Quatre principes directeurs

Afin d'atteindre les objectifs visés et d'orienter ses actions, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville fait siens les principes suivants :

a.

La culture et le patrimoine constituent des facteurs d'épanouissement des individus et d'enrichissement de la communauté;

b.

La programmation culturelle municipale est élaborée en fonction d'assurer une accessibilité optimale;

c.

La culture est un vecteur d'expression créatrice, d'inclusion, d'interaction sociale et de partage entre les membres de la collectivité;

d.

Les liens de partenariat entre la Ville, les artistes et les organisations des milieux culturels, institutionnels, d'affaires et communautaires sont essentiels à la vitalité culturelle.

PLAN D'ACTION 2024-2028

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville réalise plusieurs initiatives qui témoignent des efforts qu'elle déploie afin de réaliser son plan de développement culturel et patrimonial sur cinq ans, en s'assurant qu'il répond aux besoins et attentes des Montarvillois de tous âges ainsi qu'aux organismes du milieu.

Le plan d'action s'articule autour de huit (8) champs d'action, desquels découlent plusieurs objectifs et actions.

1

Patrimoine –
Objets et documents
patrimoniaux

5

Installations & bâtiments

2

Culture art visuel

6

Communications

3

Art de la scène

7

**L'art et la participation
citoyenne – Engagement
de la communauté par l'art**

4

Loisir – cours

8

Bibliothèque

SUIVI DU PLAN D'ACTION

La mise en œuvre du plan d'action sera coordonnée par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire. Le Comité consultatif sur les arts, la culture et le patrimoine en assurera le mécanisme de suivi.



STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Les intentions exprimées dans cette politique requièrent la mise en place de conditions nécessaires à leur concrétisation, dont :

- L'élaboration d'un **plan d'action** établissant la priorisation des actions à entreprendre et désignant le responsable de chaque action et ses partenaires;
- La création d'un **événement significatif de lancement** de la politique mettant en relation les organismes et la population;
- La reconduction du mandat du **comité consultatif sur les arts, la culture et le patrimoine** afin qu'il puisse assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique et du plan d'action;
- La désignation d'une **personne responsable** de la coordination de cette mise en œuvre au sein de l'appareil municipal;
- La conclusion d'une **entente de développement culturel** avec le ministère de la Culture et des Communications;
- **L'engagement de la Ville** envers la mise en œuvre du plan d'action.

NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE CONNAISSANCE DU PLAN D'ACTION EN CONSULTANT LE
stbruno.ca/arts-culture-et-patrimoine

ANNEXE

LEXIQUE

Pour des fins de compréhension commune, la présente politique arts, culture et patrimoine s'appuie sur les définitions suivantes :

Arts de la scène

Regroupent les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse et des variétés.

Arts visuels

Pratiques de recherche et de création en peinture, sculpture, estampe, dessin, illustration, arts textiles, photographie, installation, bande dessinée, performance, vidéo d'art et toute autre forme d'expression de même nature.

Culture

Bien que la culture puisse être considérée de façon beaucoup plus large et interprétée de diverses manières, pour les fins de la présente politique, elle se définit comme l'ensemble des manifestations entourant l'expression créatrice et l'appréciation des arts, des lettres, du design, de l'histoire et du patrimoine. La culture inclut aussi le savoir, le savoir-faire et les traditions propres à une communauté. Elle participe au développement durable des collectivités et des milieux de vie, au même titre que les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Littérature

Création ou traduction d'œuvres littéraires comme un roman, un conte, une nouvelle, une œuvre dramatique, un essai, de la poésie ou toute autre œuvre écrite de même nature.

Loisir culturel

Toute forme de loisir suscitant la participation, la créativité ou la diffusion, dans les domaines des arts, de l'histoire et du patrimoine, des lettres, des sciences et de la technologie, des productions ou des œuvres qui en découlent.

Médiation culturelle

Ensemble d'actions et de moyens visant à créer des situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les artistes et artisans.

Métiers d'art

Production d'œuvres destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et réalisées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière.

Patrimoine culturel

Il est constitué de personnages, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoines immatériels.

Pratique culturelle

Activité à laquelle une personne s'adonne en amateur ou professionnellement dans le but d'apprendre à maîtriser une technique, d'explorer sa créativité. Dans ce contexte, la pratique culturelle peut être une activité de formation, de création ou de production se réalisant à divers niveaux, tels ceux liés à la sensibilisation et à l'initiation, au développement ou encore au perfectionnement.

